

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 MAI 2022

DCM20220512/006

**SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION
D'UNE AIDE INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES) SAINT-
ANDREENS(ENNES)**

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 5 mai 2022.

Que la convocation a été faite le 5 mai 2022.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	34
Représentés :	9
Absents :	2
Total des votes :	43



Le Maire

Joé BEDIER

L'an deux mille vingt-deux, le douze mai, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, CEVAMY Primilla, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, SABABADY Marie Josette, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, BENOIT Sabrina, SAID Moussa, PERIANIN-CARPIN Audrey, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, VIRAPOULLE Jean-Marie, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CONSTANT Jean-Paul, ALAMELE Maryse Brigitte, PRAUD Elodie, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, RAMIN Odile, TIPAKA Nadia, FENELON Jean Claude

ETAIENT ABSENTS :

MM. DIJOUX Sabrina, NAUD CARPANIN Marie-Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20220512/006 - SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES) SAINT-ANDREENS(ENNES).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La Commune est dotée d'un dispositif d'aide aux athlètes, qui a pour objet d'apporter une aide financière aux sportifs résidant à Saint André. Ce soutien financier leur permettra de réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel et de leurs aspirations et de mener, dans des conditions favorables, leurs projets lors de leur déplacement dans le cadre d'une compétition.

Une modification concernant le montant alloué, a été apportée par l'assemblée délibérante du 28 février 2019 fixant le montant à 200 euros, puis par celle du 18 décembre 2020 portant le montant de l'aide à 500 euros lors d'un déplacement pour une compétition sportive et jusqu'à 2 000 euros dans le cadre d'une installation hors du département dans le cadre de compétitions sportives.

Il est proposé une aide financière individualisée selon le tableau suivant :

Nom-Prénom	Date de naissance	Discipline	Association	Compétition	Lieu	Date	Montant en euros proposé par la commission
Montrouge Elisa	26/09/09	Natation	Natation Saint Denis Réunion	Championnat de France Jeunes	Rennes	18 au 22/12/21	500
Florent Armougom Aynou	15/05/2002	Boxe savate		Championnat de France espoir combat	La Côte Saint André	08/01/22	500
Lälli Goulamoussène	04/11/1995	Taekwondo	TDK 974	Championnat de France seniors	Lyon	12/03/22	500
Hilliès Deljoor	26/09/2010	Karaté	Sporting Karaté Carpin	Coupe de France karaté kata	Saint Quentin	23 au 24/04/22	500
Madrine Moindjie	15/12/2004	Kyokushin	Kyokushin Club BDC	Championnat d'Europe	Bulgarie	11 et 12/06/22	500
Kristie Bancala	04/03/2005	Kyokushin	Kyokushin Club BDC	Championnat d'Europe	Bulgarie	11 et 12/06/22	500
Vincent Oune Bive	17/07/1976	Kyokushin	Kyokushin Club BDC	Championnat d'Europe	Bulgarie	11 et 12/06/22	500
Liam Oune Bive	22/06/2010	Kyokushin	Kyokushin Club BDC	Championnat d'Europe	Bulgarie	11 et 12/06/22	500
Alyhanna Mazellier	19/01/2007	Taekwondo	TKD 974	Championnat de France cadets/juniors	Clermond Ferrand	05 et 06/03/22	500
Enzo Leste	08/04/2006	Karaté	Karaté shoto club	Stage de repérage en vue d'intégrer l'équipe de France	Chatenay Malabry	23/04/22	1000
Britanie Antier	26/09/2005	Taekwondo	TKD 974	Championnat de France cadets/juniors	Clermond Ferrand	05 et 06/03/22	500
TOTAL							6 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 :

- Autorise le Maire ou son représentant à procéder aux inscriptions budgétaires ;

Article 2 :

- Approuve l'attribution de ces aides aux athlètes référencés dans le tableau.

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme
Fait à Saint-André le

16 MAI 2022



Le Maire

Joé BEDIER